



## Contribution des Poissons Roses au grand débat national

### Quel revenu d'activité ?

Nos sociétés souffrent de deux maux contre lesquels nous semblons désarmés.

**Le premier de ces maux, c'est le retour de la pauvreté**, avec des îlots de misère et une ségrégation sociale dénoncée par Christophe Guilluy<sup>1</sup>. Les économistes considèrent que le revenu en deçà duquel une personne est dans la pauvreté est en France de 828€/mois (ou 993€, selon la définition de la pauvreté donnée). Aujourd'hui 8 millions de personnes, dont près de 4 millions vivent des minima sociaux, en constituent le triste cortège. La pauvreté a toujours existé mais son retour apparaît scandaleux dans la mesure où la France est, qu'on le veuille ou non, un pays riche, dont le Produit Intérieur Brut annuel s'établit à 2800 milliards d'euros. Notre modèle social est organisé pour assurer la solidarité nationale. Malgré les 400 milliards gérés par la sécurité sociale, malgré la fiscalité, les inégalités s'accroissent et la proportion de ceux laissés au bord de la route augmente. La crise des Gilets Jaunes en témoigne.

**Le deuxième des maux est la montée régulière et inexorable du chômage**. Le débat sur les chiffres du chômage est incessant. Autour de 3,5 millions selon les statistiques officielles et les définitions du Bureau international du travail, sans doute près de 6 millions si on compte toutes les personnes touchées à un titre ou un autre. Chacun connaît désormais dans son entourage des victimes de ce fléau. Pourtant des emplois ne trouvent pas preneurs : 150.000 ? 300.000 ? Cela interroge notre système de formation, nos motivations, les emplois que nous « réservons » aux immigrés. Parallèlement, ce qui est plus grave, chacun peut constater que les responsables, dans les secteurs privés comme publics, n'ont de cesse de supprimer des postes pour faire des économies. Comment dans ces conditions le pays pourrait-il créer massivement des emplois ?

L'Etat prétend avec force s'engager dans la lutte contre le chômage. Or **notre organisation collective prive peu à peu l'Etat de ses outils** puisque, décentralisation oblige, elle éparpille entre les différents niveaux territoriaux de l'action publique les leviers censés le favoriser : développement économique, aide à la recherche d'emploi, formation initiale et continue, politique d'insertion, aide aux chômeurs.

<sup>1</sup> Christophe Guilluy, *France périphérique*, Flammarion, 2014

Où est l'unité de commandement et d'action ? Nulle part. Enfin chacun sait que la création d'emploi résulte principalement du secteur privé, de toutes ces petites, moyennes et grandes entreprises qui constituent le tissu économique du pays et qui, chacune, cherchent à réduire leurs coûts pour survivre et innover pour trouver de nouveaux clients.

La lutte contre le chômage est une priorité nationale depuis des décennies et des mesures ont régulièrement été prises, comme le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE). Pourtant le chômage croît selon une droite régulière depuis plusieurs décennies. Viviane Forrester<sup>2</sup> dénonçait déjà en 1996 cette hypocrisie qui nous fait affirmer notre volonté collective de favoriser l'emploi alors que nous l'utilisons comme variable d'ajustement dans une « économie de la rente », justement décrite et dénoncée par Pierre-Yves Gomez<sup>3</sup>. Des pratiques détestables conduisent actionnaires et décideurs à mettre en place des plans de restructuration dans la seule justification d'accroître des taux de profits déjà positifs, alimentant une « culture du déchet » qui a envahi tous les pans de la société. **Nous avons privilégié de façon collective nos pensions de retraite plutôt que l'emploi de nos enfants, le maintien d'un travail pour ceux qui en avaient un à la recherche d'un emploi pour ceux qui en étaient privés.**

Il ne nous revient pas ici, dans le cadre de ce grand débat national, de revenir sur les multiples fonctions du travail. Notre conception du travail sédimente des dimensions accumulées au fil des siècles et qui restent vivantes : facteur de production car il crée la richesse, activité de distribution des revenus, système de redistribution, des revenus, des droits, des places, des protections, outils d'intégration sociale, moyen de donner un sens à sa vie et de s'épanouir en se réalisant. La plupart de nos dispositifs collectifs sont « accrochés » au travail, ce qui a fonctionné durant la période du « plein emploi » mais devient un énorme handicap à partir du moment où, pour différentes raisons (augmentation continue et exponentielle des gains de productivité sous l'effet de l'informatisation et de l'automatisation, nouvelles formes d'organisation du travail reposant sur l'exaltation de la performance et l'individualisation du travail, financiarisation de l'économie, mondialisation), la quantité de travail nécessaire dans la société s'installe probablement dans une baisse tendancielle. Nous en sommes là : **nous produisons toujours davantage de biens et de services avec moins de travail et pourtant nous continuons à réaffirmer que le travail est essentiel pour tous !**

Nous entendons ceux qui contestent cette diminution de la quantité de travail nécessaire en invoquant soit les besoins immenses des populations des pays émergents et pauvres, soit les nouveaux métiers et services qui résulteront de la transition écologique. A ceux-là, nous répondons trois choses : 1° Tant que les conditions de production ne seront pas égalisées sur l'ensemble de la planète, ce ne sont pas les pays « riches » qui produiront massivement pour les pays « pauvres » sauf avantages de haut de gamme dont disposent certaines entreprises de certains secteurs, 2° La révolution « écologique » ne compensera pas quantitativement les destructions d'emplois massives

---

<sup>2</sup> Viviane Forrester, *L'horreur économique*, Fayard, 1996

<sup>3</sup> Pierre-Yves Gomez, *Le travail invisible*, François Bourin éditeur, 2013

et inéluctables liées à la révolution numérique<sup>4</sup>, 3° L'ère de l'écologie intégrale nous demande de consommer moins de biens, tant pour des raisons de solidarité et d'éthique que pour des raisons spirituelles.

Dans ces conditions, pouvons-nous accepter de voir nos sociétés se structurer de façon durable avec une partie de la population disposant d'un emploi et de tous les avantages liés à cette condition et une autre partie, de plus en plus importante, peuplée d'invisibles versant dans la précarité, la pauvreté, devenant massivement « assistée » avec tout ce que ce mot contient de relégation sociale ? Comment ne pas ressentir la détresse de ces paysans, exclus du RSA, vivant avec des revenus inférieurs à 4000 euros/an ? Et que dire de ces artisans et des autoentrepreneurs ayant des revenus inférieurs à 7000 euros/an ? Nous lions les deux sujets de la précarité et du chômage, parce qu'ils sont les deux faces d'un même problème qui tourne, sans oser le dire clairement, autour de notre relation au travail. **C'est bien notre relation au travail qui doit être revue, ce qui implique des bouleversements considérables dans notre organisation collective. Nous arrivons à l'épuisement du modèle social de « l'Etat Providence » reposant sur le partage des fruits du travail et supposant que tous ses membres ont un travail salarié. L'État relègue 20 à 30% de ses membres dans des filets sociaux de manière quasi permanente.**

**La proposition des Poissons Roses est de mettre au cœur du modèle social, non plus le travail, mais l'activité et le service qui nous relie aux autres. Autrement dit, de transformer les filets « sociaux » existants comme le RSA en un revenu inconditionnel de base pour casser la trappe à pauvreté et l'exclusion de tous ceux relégués aujourd'hui dans l'inactivité.** Nous avons tous une activité : rémunérée convenablement ou faiblement dans le cadre d'un travail salarié ou en tant qu'entrepreneur, mais aussi non rémunérée quand nous nous occupons d'une association, d'un parent malade, d'un enfant handicapé. La majorité d'entre nous travaillent dans des conditions physiquement ou psychologiquement difficiles pour un revenu minimum ou faible. Par ailleurs, nous sommes conditionnés par des statuts différents en fonction de notre âge : scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, puis passage de la majorité (avec pour certains cet étrange statut des contrats jeunes-majeurs), puis couperet de la retraite, tandis que nos statuts professionnels et nos conditions de ressources sont variables : stabilité absolue des professions sous statut (avec au premier chef les fonctionnaires et para-fonctionnaires), stabilité protégée des CDI (80% du stock mais 20% du flux actuel), précarité désormais lot quotidien de ceux qui entrent sur le marché du travail (CDD et emploi à temps partiel, intérim), quand ce n'est pas travail au noir, interdit et sanctionné (mais qui existe bel et bien), indemnités diverses en fonction de notre âge, du nombre de nos enfants, de nos revenus déclarés, minima sociaux. **Comment osons-nous parler d'égalité devant cette situation ?**

---

<sup>4</sup> Selon certains chercheurs d'Oxford, l'automatisation mettrait en péril aux États-Unis 47% des emplois sur 702 professions recensées. Chiffres cités par Pierre Papon, *Le Monde* daté du 7 août 2015, p 13.

L'activité et le service font de nous un citoyen à part entière. Qu'ils nous permettent ou non de gagner notre vie. **L'activité** est aussi cette volonté de réussir dans une tâche qui nous motive ou qui s'impose à nous, sans nous permettre pour autant d'en vivre financièrement. L'activité donne corps à ce besoin ou cette envie d'entreprendre, qui peuvent se concrétiser sur le plan économique, mais aussi culturel, social, sportif ou autre. Rares sont ceux qui ont envie de ne rien faire, qui ne se projettent pas dans un projet, aussi simple soit-il. Rares sont ceux qui se contentent sur le long terme de passe-temps. D'une certaine façon, ces passe-temps sont également des activités, dont on peut peut-être regretter qu'elles soient des plaisirs individualistes, mais dont il ne nous appartient pas de juger de la légitimité.

**Nous proposons la mise en place d'un revenu de libre activité** qui s'inspire notamment de *l'allocation universelle*<sup>5</sup> énoncée par Philippe Van Parijs et Yannick Vanderborgh en 2005 et *du LIBER*, un revenu de liberté pour tous<sup>6</sup>, prôné par Marc de Basquiat et Gaspard Koenig en 2014. Nous renvoyons à ces ouvrages pour le détail de ce qui suivra. Ce dispositif est destiné à rompre la logique mortifère qui fait d'un individu un chômeur potentiel, en cassant la dépendance de notre modèle social au modèle du plein emploi salarié. **Le mécanisme consiste à instaurer un système d'impôt négatif en allouant à toute personne adulte et à tout enfant un revenu forfaitaire, le système étant équilibré par un prélèvement sur l'ensemble des revenus de chaque citoyen ou résident.** Dans l'hypothèse défendue par Marc de Basquiat, le revenu serait pour un adulte de 450€/mois et pour un enfant de 225€/mois - chiffres 2013 -, le prélèvement s'élevant à 23% en moyenne. Ce revenu s'applique à tous, de manière inconditionnelle. Chaque personne reçoit un revenu de base et, au-delà, les revenus relèvent de l'impôt. Dès lors, il n'y a plus d'un côté ceux qui donnent et de l'autre ceux qui reçoivent : tous sont bénéficiaires en permanence, et les contributions de chacun évoluent en fonction de choix personnels et des aléas de la vie.

Est-ce une **idée nouvelle** ? NON. Thomas Moore, au début du XVIème siècle évoque dans *Utopia* un revenu sans condition. Thomas Paine, au XVIIIème siècle, réfléchit à une compensation qui serait attribuée à tous ceux spoliés par l'appropriation privée des terres. Des personnes aussi différentes que Milton Friedman ou Martin Luther King y voient, au XXème siècle, une façon de donner à chacun un filet de sécurité. Un projet initialisé par le président Nixon sous le nom de « Family Assistance Act » alla jusqu'au Sénat américain, où il fut rejeté. Tant sous Valéry Giscard d'Estaing que sous Lionel Jospin et Nicolas Sarkozy, l'idée fut entretenue. Plus récemment, l'Alaska, (Alaska Permanent Fund Corporation, 1988), a mis en place un « véritable système d'allocation universelle », le gouvernement finlandais envisage sérieusement de tenter une expérimentation dans des régions confrontées à un fort taux de chômage, tandis que les électeurs suisses viennent d'en rejeter l'idée par référendum. En France, le candidat Benoît Hamon en avait le cœur de sa campagne présidentielle. Le président Macron l'a récemment évoqué avec l'idée dans un premier temps, d'un regroupement des aides sous une seule allocation.

---

<sup>5</sup> Yannick Vanderborgh et Philippe Van Parijs, *L'allocation universelle*, La découverte, 2005

<sup>6</sup> Marc de Basquiat et Gaspard Koenig, *LIBER, un revenu de liberté pour tous*, Editions de l'Onde/génération libre, 2014

Est-ce une **idée révolutionnaire** ? NON, dans la mesure où elle court depuis longtemps, sous des formes et des noms différents, notamment comme « revenu de base », « revenu universel », « allocation universelle » et bien d'autres noms. NON dans la mesure où le RMI, devenu RSA, institué en 1988 par Michel Rocard, fut une première brique, dont les effets négatifs sont désormais connus (déclaration inquisitoriale, effets de seuil, fort taux de non-demande). Mais OUI à partir du moment où elle serait mise en place, de façon inconditionnelle, ouvrant à chacun l'exercice d'une Libre Activité, chacun étant invité à saisir son destin, et où les calculs précités font apparaître sa faisabilité technique et financière. Notre proposition est de perfectionner les filets sociaux actuels qui constitueraient la première brique de notre projet qui doit être lu comme une marche nouvelle pour l'émancipation de chaque personne, en lui permettant de faire à nouveau corps avec la société.

C'est une mesure de justice qui ouvre un temps nouveau, en ce qu'elle remplacerait un système devenu obsolète et permettrait à chacun de prendre conscience de sa contribution. A ce titre, elle illustre les flottements qui troublent les frontières traditionnelles de la gauche et de la droite. Mais, à s'obstiner sur des définitions nées au XIX<sup>ème</sup> siècle quand la révolution industrielle battait son plein, à s'arc-bouter sur des « avantages acquis » au début des années 50 quand s'amorçaient les « trente glorieuses », fait-on le jeu des forces progressistes qui essaient de guider vers un chemin d'avenir ? Ou s'installe-t-on dans une attitude fermée, défensive et au fond très égoïste, qui accentue les clivages au sein de la société française et finalement secrète le poison de la déception, de la colère et de l'écœurement ?

Évidemment, si l'on devait passer demain du mode actuel à un revenu de base, beaucoup s'empresseraient de calculer à très court terme qui est " gagnant " et qui est " perdant ". Ce qui pose **la question du financement**. Les études précitées font apparaître que ce revenu, qui correspond à un crédit d'impôt, est financé par un prélèvement proportionnel sur l'ensemble des revenus des ménages, évalué en 2013 à 23 % en moyenne. La question d'un prélèvement progressif reste ouverte. En conséquence, et grossièrement<sup>7</sup>, l'impôt sur le revenu, la CSG et les cotisations sociales non contributives, mais aussi le RSA, la prime pour l'emploi<sup>8</sup>, les allocations familiales seraient supprimées. Par contre, ce qui relève des assurances sociales générales (retraites, indemnités chômage, maladie, accident du travail, maternité...) et des aides ciblées (handicap, dépendance, aides au logement, transports, eau, électricité, téléphone, ...) serait maintenu. S'agit-il d'une révolution fiscale ? Oui, enfin ! Tant de promesses jamais tenues. Mais une révolution fiscale ordonnée sur un principe, au service d'une politique. Nous ne sommes pas naïfs. Nous savons qu'il s'agit d'un dossier technique, rebutant, difficile. Nous savons qu'il nécessitera débats et contradictions. Mais il est temps de le mettre sur la place publique afin que des études de mise en œuvre soient officiellement lancées par France-Stratégie et que des expérimentations territorialisées puissent être envisagées. Alors, perdants, gagnants ? A supposer que cette question ait du sens, il faudrait compter dans les contributions non seulement l'impôt sur le revenu mais aussi les taxes en tout genre (dont la TVA, maintenue). Et, dans ce qui est reçu en retour, non seulement le revenu de

---

<sup>7</sup> Nous renvoyons sur les aspects techniques à l'analyse développée page 66 et suivantes du *Liber*.

<sup>8</sup> La décision récente du gouvernement de fusionner la prime pour l'emploi et le RSA activité dans une Prime d'activité va dans le bon sens. L'Association pour l'instauration d'un Revenu d'Existence signale dans sa lettre de liaison N°85 que 68% des personnes pouvant recevoir le RSA ne le demandent pas, compte tenu de la complexité du dispositif.

base mais aussi d'autres prestations (comme la CMU, par exemple) et tout le bénéfice retenu des services (écoles, hôpitaux, justice...). Ce qui révèle qu'au final la question de savoir ce que chacun apporte à la société et ce que celle-ci lui apporte ne peut se résumer uniquement de manière comptable. Ceci dit, le calcul devra être fait et affiné.

Bien entendu, le revenu de libre activité ne va pas tout régler : son montant ne pourra pas mettre à l'abri de la pauvreté, mais permettra de ne pas sombrer dans la misère, et il ne règlera pas les problèmes qui conduisent certains à se retrouver sans ressource. Mais il évite de rajouter à une situation de détresse un certain nombre de travers :

- il ne stigmatise pas les bénéficiaires,
- il simplifie les démarches administratives (ceux qui se retrouvent soudain sans revenu ont sans doute mieux à faire que de courir après le RSA),
- Il simplifie le maquis des aides de toutes sortes en supprimant tout ce qui relève de la redistribution (allocations familiales, minima sociaux) et permet des économies dans les dépenses de contrôle, étant entendu que le socle des assurances sociales et de la sécurité sociale n'est pas touché (risques vieillesse, maladie avec la CMU, chômage)
- il empêche la suspicion de fraude et le travail au « noir » (et limite d'ailleurs, concrètement, l'intérêt de la fraude pour le salarié. En fait, c'est l'employeur qui paie les charges sociales et la tentation est grande de ne rien déclarer comme cela est possible actuellement),
- généralisant de fait le RSA, il en supprime tout effet de seuil, et garantit en toute circonstance que le travail est toujours plus intéressant financièrement que l'inactivité,
- il souligne en outre les multiples façons d'être utile à la société, en sortant de l'optique de la charité.

Le très grand avantage du revenu de base est de **sortir de cette logique aidants/assistés** : ce qui est dramatique et inefficace pour une personne, c'est de ne pas parvenir à trouver un travail alors qu'elle a une compétence, non de recevoir une petite aide de la société. Dès lors, la perte de revenu liée au chômage ne s'accompagne pas de démarches supplémentaires, du sentiment de passer dans la catégorie des " assistés ", puisque chacun continue à recevoir chaque mois la même somme, et le montant versé au titre de l'impôt tiendra compte du revenu de libre activité créant ainsi un prélèvement final progressif pour 90 % de la population. Le revenu de libre activité peut être comparé à la situation actuelle en mode statique : celui qui gagne un salaire confortable recevra un revenu supplémentaire qui sera compensé par une hausse d'impôts, tandis que celui qui n'a pas de ressource recevra un revenu de base au lieu de recevoir le RSA. Mais c'est en dynamique que le dispositif est intéressant, car il facilite les transitions d'un état à l'autre (et dans les deux sens). Au-delà de cela, il accompagne un véritable changement de mentalité, puisque personne ne peut utiliser ce revenu pour pointer du doigt les " loosers ", les " fraudeurs ", les " assistés ". Chaque citoyen ne reçoit plus une aide ciblée, mais un revenu généralisé. C'est la **dimension inconditionnelle** qui est efficace. Par cette aide, la société alloue une somme car elle estime que chacun a quelque chose à lui apporter. La somme n'exige pas une contrepartie, l'administration ne va pas vérifier que vous en

faites bon usage, parce que la collectivité préfère faire le pari que ce sera le cas. N'est-ce pas hautement responsabilisant? Remplacer le flicage par la confiance, c'est peut-être utopique... mais nous nous faisons ce pari, nous y croyons et ce cercle vertueux, ce confort psychologique sera certainement un moteur pour prendre des risques et entreprendre.

Avons-nous pour autant la prétention de réduire le problème du chômage par cette mesure. Nullement. Cette mesure ne réglera pas d'un coup de baguette magique le problème lancinant du chômage. **Le travail restera encore longtemps un élément clé de réalisation personnelle, ne rêvons pas.** Ceci ne nous empêche, ni de favoriser la création d'emplois, ni de soutenir des initiatives comme celle d'ATD-Quart Monde<sup>9</sup>, ni d'avoir pour modèle les modules de *sécurité* qu'un gouvernement danois a su mettre en place pour garantir la *flexibilité* des travailleurs, ni de défendre l'idée du partage du travail, ni de faire évoluer le système de formation. Autant de préconisations qui ne sont en rien contradictoires avec le revenu de libre activité. Mais, **parce que nous pensons objectivement que la quantité de travail ira déclinant<sup>10</sup>, parce que nous prônons une société de la sobriété, nous considérons que cette mesure** porte une valeur symbolique majeure qui éclaire notre démarche globale.

En cassant la logique du travail comme source de bien uniquement matériel, **nous rejetons l'illusion infernale qui repose sur une espérance dans un avoir, toujours promis, toujours repoussé** ; nous rejetons les excès d'une société de consommation devenue une société de la frustration attisée par la publicité qui pervertit le désir infini que nous portons tous au cœur ; nous refusons la logique mortifère qui, si nous n'achetons pas et n'alimentons pas la croissance, nous rend complices du chômage de nos voisins et coupables de leur pauvreté.

Le Revenu de Libre Activité **dessine la colonne vertébrale de la société vers laquelle nous voulons avancer**, une société qui reconnaîtra la Personne dans toutes ses dimensions, une personne capable de servir les autres et qui, malgré ses blessures et ses manques, sera invitée à tourner un visage attentif vers les plus vulnérables, une personne qui mettra en avant un mode de consommation sobre, condition indispensable pour la survie de la planète, le respect mutuel entre nations, l'égalité entre les citoyens et l'équilibre individuel.

---

<sup>9</sup> ATD-Quart Monde, soutenu par quelques députés, propose de lancer sur des territoires circonscrits des opérations « Zéro chômeurs de longue durée » en finançant des contrats à durée indéterminée par le recyclage de tous les coûts (dispositifs d'aide, dépenses sociales, cotisations et taxes non perçues..) liés à la privation durable d'emploi.

<sup>10</sup> cf Daniel Cohen, *Le monde est clos et le désir infini*, Albin Michel, 2015. D'autres thèses disent le contraire, nous les entendons